



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PUBLIE DES RÉSULTATS RECORD POUR SON QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017



BRP a lancé le véhicule côte à côte à quatre passagers Can-Am Maverick X3 MAX 2017 lors de sa rencontre semi-annuelle avec ses concessionnaires en février 2017. © BRP 2017

Faits saillants pour le trimestre vs 4T AF2016 :

- Revenus record de 1 305,3 millions de \$ pour le quatrième trimestre de l'AF2017, soit une augmentation de 18 % ;
- Bénéfice dilué par action normalisé ^[1] de 1,00 \$, en hausse de 33 % ou 0,25 \$ par action ; et
- Ventes au détail en Amérique du Nord en hausse de 12 %, principalement attribuable aux véhicules côte à côte et motoneiges.

Faits saillants pour l'année vs AF2016 :

- Revenus record de 4 172 millions de \$ pour l'AF2017, en hausse de 9 % ;
- Marge brute de 1 009 millions de \$, représentant 24,2 % des revenus, une augmentation de 95 millions de \$ et 30 points de base respectivement ;
- BAIIA normalisé^[1] de 503 millions de \$, une augmentation de 9 % ;
- Bénéfice net de 257 millions de \$, une augmentation de 205 millions de \$, donnant lieu à un bénéfice dilué par action de 2,27 \$, une augmentation de 1,83 \$ par action ;
- Bénéfice net normalisé^[1] de 222 millions de \$, une augmentation de 21 millions de \$, donnant lieu à un bénéfice dilué par action normalisé^[1] de 1,96 \$, en hausse de 15 % ou 0,25 \$ par action ; et
- Ajout de 70 nouveaux concessionnaires à son réseau de concessionnaires de véhicules récréatifs motorisés nord-américains, 55 à son réseau de concessionnaires Evinrude en plus de signer 13 contrats d'approvisionnement de moteurs hors-bord avec des fabricants de bateaux.

Valcourt (Québec), le 24 mars 2017 – BRP Inc. (TSX:DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'année terminés le 31 janvier 2017. Notez qu'à moins d'indication

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com, ainsi que sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

« Le quatrième trimestre a toujours été le plus achalandé de l'année, pour ce qui est des ventes et des livraisons, et notre exécution a été sans faille. Nous constatons un dynamisme dans les ventes au détail des véhicules côte à côte Can-Am Defender et Maverick X3 et des motomarines Sea-Doo, qui a contribué aux excellents résultats de cette année, a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction. Et malgré l'introduction très récente du modèle Can-Am Maverick X3 sur le marché, les consommateurs et concessionnaires y ont réagi de façon très positive.

« Nous avons terminé un trimestre record ainsi qu'une année record dans un contexte de marché difficile, et je crois fermement que notre succès est attribuable en grande partie à la qualité de notre équipe et à la diversification de notre gamme de produits, des régions où nos produits sont vendus et de notre empreinte manufacturière, a ajouté M. Boisjoli. Je suis très fier de l'équipe BRP et de son excellent travail, et je demeure convaincu que notre accent sur nos priorités stratégiques est essentiel afin d'atteindre nos objectifs et réaliser nos perspectives pour l'année financière 2018. »

Faits saillants du trimestre et de l'année terminés le 31 janvier 2017

Les **revenus** ont augmenté de 196,5 millions de dollars, ou 17,7 %, pour se chiffrer à 1 305,3 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 1 108,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits saisonniers et de produits toutes saisons, partiellement contrebalancée par une fluctuation défavorable de 48 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de la dépréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

La **marge brute** a augmenté de 49,7 millions de dollars, ou 17,4 %, pour se chiffrer à 335,6 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 285,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 24 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 10 points de base, pour atteindre 25,7 %, comparativement à 25,8 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016. La diminution du pourcentage de marge brute est principalement attribuable à l'augmentation des coûts des programmes de vente en ce qui a trait aux produits toutes saisons et à une fluctuation défavorable des taux de change, facteurs essentiellement contrebalancés par la composition favorable des ventes de véhicules côte à côte et de motoneiges.

Les **revenus** ont augmenté de 342,3 millions de dollars, ou 8,9 %, pour se chiffrer à 4 171,5 millions de dollars pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 3 829,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. L'augmentation des revenus découle principalement d'une hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et de produits saisonniers, ainsi que d'une fluctuation favorable de 12 millions de

dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

La **marge brute** a augmenté de 94,7 millions de dollars, ou 10,4 %, pour se chiffrer à 1 008,9 millions de dollars pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 914,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 24 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 30 points de base pour atteindre 24,2 %, comparativement à 23,9 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à une composition favorable des ventes de véhicules côte à côte, de véhicules Spyder et de motomarines et à une augmentation générale des prix, partiellement contrebalancées par l'augmentation des coûts des programmes de vente et une fluctuation défavorable des taux de change.

Données sur le bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Exercices terminés les		
	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2015
Revenus par catégorie					
Produits toutes saisons	527,3 \$	482,6 \$	1 637,7 \$	1 439,2 \$	1 306,3 \$
Produits saisonniers	489,5	356,7	1 473,9	1 367,3	1 288,9
Systèmes de propulsion	111,5	99,0	416,7	395,4	373,7
PAV	177,0	170,5	643,2	627,3	555,8
Revenus totaux	1 305,3	1 108,8	4 171,5	3 829,2	3 524,7
Coût des ventes	969,7	822,9	3 162,6	2 915,0	2 679,1
Marge brute	335,6	285,9	1 008,9	914,2	845,6
<i>En pourcentage des revenus</i>	25,7 %	25,8 %	24,2 %	23,9 %	24,0 %
Charges d'exploitation					
Vente et marketing	67,0	62,6	281,5	265,0	242,1
Recherche et développement	46,7	47,6	184,1	164,4	158,2
Frais généraux et administratifs	45,2	42,7	163,9	143,5	144,4
Charge de perte de valeur	—	70,3	—	70,3	—
Autres charges (revenus) d'exploitation	9,3	(12,6)	73,1	5,7	(4,1)
Total des charges d'exploitation	168,2	210,6	702,6	648,9	540,6
Bénéfice d'exploitation	167,4	75,3	306,3	265,3	305,0
Frais financiers nets	13,8	16,1	61,2	59,1	56,6
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	(25,3)	77,4	(82,0)	105,8	123,9
Bénéfice (perte) avant impôt	178,9	(18,2)	327,1	100,4	124,5
Charge d'impôt	42,5	10,5	70,1	48,8	54,4
Bénéfice net (perte nette)	136,4 \$	(28,7) \$	257,0 \$	51,6 \$	70,1 \$
Montant attribuable aux actionnaires	136,6 \$	(28,7) \$	257,2 \$	51,6 \$	70,2 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	—	(0,2)	—	(0,1)
BAIIA normalisé¹	204,3 \$	173,9 \$	502,7 \$	460,0 \$	421,3 \$
Bénéfice net normalisé¹	111,8	86,8	222,0	200,8	196,2
Bénéfice (perte) par action – de base	1,22 \$	(0,25) \$	2,28 \$	0,44 \$	0,59 \$
Bénéfice (perte) par action – dilué(e)	1,22	(0,25)	2,27	0,44	0,59
Bénéfice normalisé par action – de base ¹	1,00	0,75	1,97	1,72	1,66
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	1,00	0,75	1,96	1,71	1,65

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 44,7 millions de dollars, ou 9,3 %, pour se chiffrer à 527,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 482,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. L'augmentation découle de la hausse du volume et de la composition favorable des ventes de véhicules côte à côte par suite de l'introduction du Can-Am Maverick X3 et du Can-Am Defender. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des ventes en gros de véhicules Spyder et d'une fluctuation défavorable de 27 millions de dollars des taux de change.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 132,8 millions de dollars, ou 37,2 %, pour se chiffrer à 489,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 356,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume des ventes de motoneiges, principalement en raison des expéditions qui se sont réalisées plus tard au cours de l'exercice considéré, et à la composition favorable des ventes de motoneiges. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une fluctuation défavorable des taux de change de 13 millions de dollars.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont augmenté de 12,5 millions de dollars, ou 12,6 %, pour se chiffrer à 111,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 99,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à une hausse du volume des ventes de moteurs de motocyclettes et à une composition favorable des ventes de moteurs hors-bord. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une fluctuation défavorable des taux de change de 4 millions de dollars.

PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 6,5 millions de dollars, ou 3,8 %, pour se chiffrer à 177,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 170,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2016. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de PAV pour les véhicules côte à côte après le lancement du Can-Am Maverick X3 et à la hausse du volume de ventes de PAV liés aux motoneiges. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une fluctuation défavorable des taux de change de 4 millions de dollars.

Les **charges d'exploitation** ont diminué de 42,4 millions de dollars, ou 20,1 %, pour s'établir à 168,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2017, comparativement à 210,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2016. Cette diminution est essentiellement attribuable à une charge de perte de valeur sans effet de trésorerie de 70,3 millions de dollars comptabilisée au cours de l'exercice précédent relativement à l'unité

génératrice de trésorerie des moteurs hors-bord. La diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse des coûts de vente et de marketing et des frais généraux et administratifs à l'égard des investissements continus dans les produits.

Perspectives pour l'année financière 2018

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'AF18 par rapport aux résultats de l'AF17. Les cibles individuelles se fondent sur les taux de change actuels et ne rendent pas compte de l'effet des fluctuations des taux de change.

Éléments financiers	Cibles pour l'AF18 par rapport aux résultats de l'AF17
Revenus	
Produits toutes saisons	Hausse de 6 à 10 %
Produits saisonniers	Baisse de 4 % à stable
Systèmes de propulsion	Stable à hausse de 5 %
PAV	Hausse de 4 à 8 %
Revenus totaux de la Société	Hausse de 2 à 6 %
BAIIA normalisé ^[1]	Hausse de 7 à 10 %
Taux d'imposition effectif ^[2]	28 – 29 % (vs 28,6 % en AF17)
Bénéfice net normalisé ^{[1][3]}	Hausse de 7 à 13 %
Bénéfice dilué par action normalisé ^[1]	2,15 \$ à 2,27 \$ (hausse de 10 à 16 % vs 1,96 \$ en AF17)
Acquisitions d'immobilisations	215 à 230 millions de dollars (vs 187 millions de \$ en AF17)

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

^[2] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

^[3] Basé sur un amortissement de 150 millions de \$ (comparé à 133 millions de \$ à l'AF17), 55 millions de \$ en frais financiers nets et approximativement 110,5 à 111,0 millions d'actions (incluant l'impact de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncé le 24 mars 2017).

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF18, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 23 mars 2017. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux.

Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 9 h aujourd'hui même (HE), BRP Inc. tiendra [une conférence téléphonique et une webdiffusion](#) en anglais seulement pour traiter de ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2017. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 4260664), composez le 416 340-2217 or 800 806-5484 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez pour les numéros d'accès international](#).

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation de la webdiffusion sur ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2017 sont disponibles sur la section [Rapports trimestriels](#) du site BRP, et sa Notice annuelle est disponible dans la section [Rapports annuels](#). Pour écouter une reprise instantanée de la conférence téléphonique, composez le 514 861-2272 or 800 408-3053, avec le code 4221718.

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules Can-Am hors route et Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de 4,2 milliards de dollars canadiens provenant de ventes dans plus de 100 pays, la Société emploie environ 8 700 personnes à travers le monde.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder, Defender, Maverick, X3 et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2018 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou

des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Les perspectives financières pour l'AF18 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; l'incapacité à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de la Société; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier inc. et 4338618 Canada inc. (ensemble le « groupe Beaudier ») et de Bain Capital Luxembourg Investments S. à r. l. ("Bain Capital"); les ventes futures d'actions de la Société par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent communiqué renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base par action normalisé et le bénéfice dilué par action normalisé.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments comme les coûts de restructuration pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base par

action normalisé et le bénéfice dilué par action normalisé tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du rapport de gestion de la Société pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

-30-

Pour les médias :

Valérie Bridger

Conseillère principale, Communications de l'entreprise

T 450 532-5107

valerie.bridger@brp.com

Pour les investisseurs :

Philippe Deschênes

Analyste financier

T 450 532-6462

philippe.deschenes@brp.com

Pour une image haute résolution, veuillez consulter notre [librairie médiatique](#) à l'aide des renseignements de connexion ci-bas :

Usager : media.brp

Mot de passe : brpimages